

Lieu

Insert Brussels
Square de Meeûs 29
1000 Bruxelles

Dates (9h-16h)

10/09/20
16/09/20
21/09/20
28/09/20

Examen

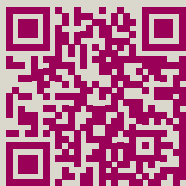
Vendredi (9h-12h)
02/10/2020

Formateur

Pierre Leroy

Prix

€ 1060 (membres Assuralia)
€ 1480 (Non-membres)



N° d'Accréditation
100001 A + B
Recyclage régulier
24 points Assurances



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances juridiques et techniques nécessaires à la compréhension du fonctionnement du marché belge de l'assurance et de la plupart des produits d'assurances.

Partie 1 : Marché de l'assurance et réglementation du contrat d'assurance

- ➔ Connaître les caractéristiques et les éléments essentiels du marché belge de l'assurance et en comprendre le fonctionnement .
- ➔ Connaître la structure et les principes de la loi de 2014 et la classification des produits d'assurances.
- ➔ Savoir quelles sont les parties concernées et leurs obligations contractuelles.
- ➔ Savoir quels sont les principes de la formation du contrat, de la preuve de son existence et les délais de prescription.
- ➔ Connaître le cadre et le fonctionnement du traitement des plaintes.
- ➔ Savoir quels sont les assurances couvrant les risques financiers encourus par un consommateur, connaître l'objet de chacune d'elles et les principales garanties.

Partie 2 : Législations diverses

- ➔ Comprendre la notion de distribution de produits d'assurance, les activités de distribution, les acteurs et leurs obligations.
- ➔ Connaître le champ d'application et les principes de la législation applicable dans le cadre de la protection du consommateur.
- ➔ Connaître le champ d'application et les principes du GDPR .
- ➔ Connaître le champ d'application et les principes de législation en matière de blanchiment d'argent. Savoir quels sont les rôles des différents acteurs en la matière .
- ➔ Savoir ce qu'implique le respect des dispositions relatives aux obligations d'information et aux règles de conduite.
- ➔ Connaître le cadre de référence en matière d'éthique d'entreprise.

GROUPE - CIBLE

Pour toute personne souhaitant disposer d'une bonne culture générale en matière d'assurances.

Cette formation constitue une excellente introduction aux métiers de l'assurance.

Pour toute personne qui souhaite se préparer à l'examen Certassur Module 1 (module général) afin d'obtenir une attestation de connaissances professionnelles :

- ➔ Les personnes en contact avec le public (PCP)
- ➔ Les responsables de la distribution (RD)



- ➔ Les intermédiaires d'assurances intermédiaires d'assurances à titre accessoire ou les intermédiaires de réassurances
- ➔ Les dirigeants effectifs (qui assument de facto la responsabilité de l'activité de distribution d'assurances ou de réassurances)

Toute personne qui souhaite recycler ses connaissances en la matière.

PROGRAMME

Partie 1 : Marché de l'assurance et réglementation du contrat d'assurance

- ➔ Le marché belge de l'assurance
- ➔ Législation applicable aux contrats d'assurance
- ➔ Le traitement des plaintes
- ➔ Compétences financières minimales

Partie 2 : Législations diverses

- ➔ Législation applicable en matière de distribution de produits d'assurance
- ➔ Législation applicable en matière de protection des consommateurs
- ➔ Législation applicable en matière de protection des données
- ➔ Législation applicable en matière de blanchiment d'argent
- ➔ Obligations d'information et de règles de conduite applicables à la distribution d'assurances (MiFID/IDD)
- ➔ Principes de base en éthique d'entreprise du secteur des assurances

**Cette formation constitue une excellente préparation à l'examen Certassur Module 1
(peut être passé à partir du 1er janvier 2021 dans le cadre du nouveau système d'examen)**

